

MORGAN H.

**Professeur des écoles
État (Indre et Loire)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Dans le cadre de mon métier, j'ai une seule mission : faire progresser les élèves au cours d'une année scolaire jusqu'à acquérir de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être. J'ai la responsabilité de 25 élèves chaque jour de 9h00 à 16h30 hors pause méridienne. Par ailleurs, je dois veiller à ce que chacun progresse à son rythme en différenciant les apprentissages. Un dialogue serein doit s'instaurer entre le professeur et les parents, chacun ayant à apprendre de l'autre.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Après un Master de Droit public fondamental obtenu à l'UPPA en 2011, j'ai commencé un deuxième Master II en Histoire du droit et des institutions. Puis, j'ai débuté une année de préparation individuelle aux concours de la fonction publique. Parallèlement à cela, j'ai travaillé comme auxiliaire de vie scolaire dans une école des Hautes-Pyrénées au contact d'enfants en situation de handicap. Le travail m'a plu et je me suis rapidement dirigé vers l'école supérieure du professorat et de l'éducation de Toulouse jusqu'à l'obtention du concours en 2015.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master de Droit public est un Master de qualité qui est piloté par une équipe renommée et très compétente. Il m'a permis d'acquérir une certaine rigueur dans mon travail et d'adopter un œil juridique sur mon métier notamment du point de vue de notre responsabilité en tant qu'agent public. Un professeur juriste n'est pas ordinaire dans le milieu du professorat des écoles.

A obtenu un M2 Droit public - Droit public fondamental - Recherche en droit public fondamental [R-P] au terme de l'année 2010_2011
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr